



CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »



ACCREDITATION
N°4-0523,
LISTE DES SITES ET
PORTÉE DISPONIBLE
SUR WWW.COFRAC.FR

NUMÉRO E-E99192

VALABLE JUSQU'AU 25/06/2024

ÉDITÉ LE 05/04/2023

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 05/03/2005

Forme juridique : SARL

Capital : 10 000

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC

Siret : 481 195 113 00016

Code NACE : 4332A

Numéro caisse de congés payés : 4306407-001

Assurance Responsabilité Travaux :

MAAF 139 046 680 Q 001

Assurance Responsabilité Civile :

MAAF 139 046 680 Q 001

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/12/2022

Raison sociale : ESPACE AMC

18 RUE DU MOULIN
39380 SOUVANS

Téléphone : 03 84 72 78 65

Portable :

Site Internet : /espace-amc.com/

E-mail : espaceamc@orange.fr

Responsabilité légale :

BERTRAND PIERRE GÉRANT(E) NON ASSOCIÉ(E)

Fax : 03 84 80 03 47

Effectif moyen : 8

Tranche de classification : EFF2A

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
3511	Fourniture et pose de menuiseries extérieures en maison individuelle, petit collectif et petit tertiaire Mention RGE	31/01/2022
8611	Efficacité énergétique - "ECO Artisan®" (Charpentier, Couvreur)	03/06/2021

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Fenêtres, volets, portes donnant sur l'extérieur	01/01/2021
o Fenêtres de toit	03/06/2021
o Isolation par l'intérieur des murs ou rampants de toitures ou plafonds	01/01/2021
o Isolation des murs par l'extérieur	01/01/2021
o Isolation des toitures terrasses ou des toitures par l'extérieur	01/01/2021
o Isolation des combles perdus	01/01/2021

* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT
DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOUR

SIGNATURE
DU TITULAIRE

AGENCE
QUALIBAT

AGENCE DE BESANCON
ESPACE VALENTIN EST
VALPARC
10, RUE DE FRANCHE COMTE
25480 ECOLE VALENTIN

La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.